



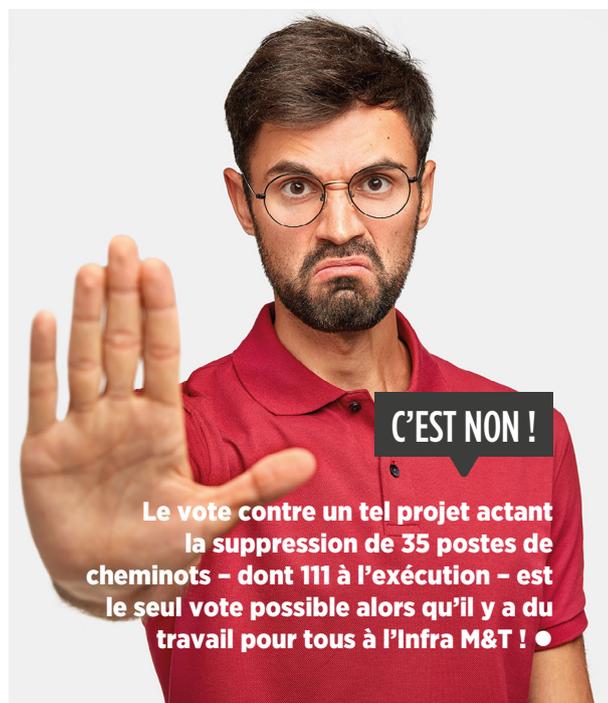
FLASH INFOS



SÉANCE DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE DU 15 OCTOBRE

E2021 : PROJET DE CRÉATION D'UN INFRALOG ZONAL (EISE) & SUPPRESSION DES AUTRES

Comment les organisations syndicales ont-elles voté ?
La CFDT, la CGT et SUD-RAIL sont contre ce projet. Seule
l'UNSA a exprimé son abstention. **Analyse et explications.**



LES EMPLOIS

L'examen attentif de la situation conduit la CFDT Cheminots à regretter que ce projet n'ait pas été l'occasion de réinjecter des postes à la production, compte tenu du nombre important vacant (333 postes au 1^{er} juin dernier) et du plan de charge de la ZPSE, qui va sensiblement continuer à s'accroître dans les années à venir. Selon le rapport d'expertise, entre 2019 et le prévisionnel 2023, la croissance s'établit à 463,2 M€ (43,2 %). ●

LES ÉVOLUTIONS

Quant aux évolutions en qualification sur le périmètre de la zone de production Sud-Est, si la CFDT Cheminots note avec satisfaction une augmentation des agents à la qualification D et E, elle déplore en revanche la diminution de postes de qualification B et C, qui traduit selon elle un passage du faire au faire faire, induit par un contexte d'externalisation et de sous-traitance. ●



ZOOM | LE TOP



- #1 La création d'un comité de suivi RH** : la CFDT demande en séance que ce comité puisse aussi être activé tout au long de l'année 2021 si des situations délicates venaient à être identifiées. La CFDT ne comprendra pas que le vote contre ce projet remette en cause une mesure propice à l'accompagnement humain.
- #2 Des sureffectifs dans les équipes** pour permettre de satisfaire des demandes particulières.
- #3 Chaque agent de production** aura une proposition de poste dans son métier.
- #4 Une convention tripartite de mutation** qui répond elle aussi à une demande CFDT est de nature à protéger les agents et acter les engagements réciproques.
- #5 Le maintien des trois trains dérouleurs caténares**, considérant qu'il fallait conserver des moyens suffisants pour sécuriser la maintenance et les travaux des caténares et faire face à d'éventuels aléas. La CFDT a été entendue et prend note de leur maintien sur une période d'au moins trois ans.
- #6 Un véritable choc de simplification** pour l'encadrement, qui croule aujourd'hui sous la paperasse (contrats de prestation, facturations qui engendreront des paiements entre deux établissements, etc.).
- #7 ILOG / IPOLE sera particulièrement bénéfique pour les entités travaux**, les pôles planification et production et permettra pour la réalisation des chantiers de concentrer le pouvoir décisionnel dans les mains d'un seul DET. Cet aspect est pour la CFDT contributeur d'un meilleur fonctionnement et d'une meilleure réactivité opérationnelle.
- #8 La mise en place d'un dirigeant issu du Matériel favorisera** cette professionnalisation et répond à une demande de la CFDT. La fiabilité des engins gérés par l'AZMI sera un facteur déterminant de la performance globale de notre ZP. ●

ZOOM | LE FLOP



- #1 Des allongements de trajet domicile-travail**, donc une mobilité accrue pour certaines équipes.
- #2 La fermeture** de certains sièges d'établissements.
- #3 Équivalent en matière de qualité de vie au travail** pour chacun des agents concernés, en particulier ceux impactés par les déménagements de siège, voire par le *flex office*.
- #4 Aucune garantie sur l'emploi**, sur l'ampleur de l'externalisation et sur la sous-traitance.
- #5 Le flou sur les accords locaux** : seule l'application du GRH 00910 est garantie.
- #6 La mobilité contrainte, notamment vers l'ÎDF** : la CFDT attire l'attention sur les graves conséquences que cette mobilité forcée pourrait engendrer ! ●



LES TROIS POINTS À RETENIR

- C'est la CFDT qui avait contribué à l'abandon de ce projet en 2013.
- Accroître la performance de SNCF Réseau est le meilleur levier pour résister à la volonté d'externalisation.
- La CFDT accompagnera les salariés concernés par ce projet.

